

Demande de changement de prénom

Motif : usage prolongé d'un prénom autre que celui figurant à l'état civil

Justificatifs à produire

- Copie acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Justificatif de domicile récent (dernier avis imposition ou facture électricité par ex.) ;
- Carte d'identité en cours de validité ;
- Livret(s) de famille.

Éléments relatifs à l'intérêt légitime de la demande

Par exemple : **à titre indicatif et non-cumulatif** :

Joindre copie de tous documents utiles afin d'attester de votre intérêt légitime au changement de prénom sollicité, donc comportant le prénom Jean-Claude (avec tiret)

- Passeport (si prénom avec tiret) ;
- Copies autres justificatifs de domicile précisant le prénom composé ;
- Copies factures diverses (récentes et plus anciennes)
- Copies contrats de travail ;
- Copies courriers professionnels ;
- Copies bulletins de salaire ;
- Certificat d'inscription à une activité de loisirs ;
- Attestations de proches (accompagnées de la copie de leurs cartes d'identité ou passeports) ;
- Copies de diplômes.

Production de l'ensemble des actes de l'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de prénom, si acceptation de la demande

Il sera également nécessaire de produire l'ensemble des actes de l'état civil qui seront concernés par le changement, car ceux-ci devront être mis à jour en cas d'acceptation de la demande :

- Copies intégrales de votre (vos) acte(s) de mariage (à demander à la (aux) mairie(s) de lieu de mariage)
- Copie(s) intégrale(s) des actes de naissance conjoint(s) (de moins de 3 mois)
- Copies intégrales actes de naissance enfants (de moins de 3 mois).

La mairie du lieu de domicile (ou de naissance) remet au demandeur un document à compléter. Sur ce document, vous attesterez qu'aucune autre demande de changement de prénom n'est en cours et motiverez votre demande. La rédaction des motifs peut également être complétée sur papier libre, joint au document de demande de changement de prénom.